

N°	0	9	7
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE.**

OBJET :	L'an deux mil six Le vendredi 31 mars à 10 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENEAL.
- Mise en place de la démarche du Contrat d'objectifs de gestion des eaux sur la Bresle	Etaient présents : M. COET, DUHAMEL, LOIN, LOTTIN, SENEAL, GARRAUD, LACHEREZ, PECQUERY. Absents excusés : AUBRY (pouvoir à M. COET), ARCILLON, BIGNON, JUMEL (pouvoir à M. GARRAUD), MAUGEZ, MAQUET.
	<u>- Animations « nature » et « pêche »</u>
DATE DE LA CONVOCATION :	M. FORGEOIS précise que les animations vont reprendre pour cette année 2006 en continuant sur les mêmes bases (animations « nature » et « pêche ») que celles entreprises les années passées avec les mêmes partenaires. Il signale qu'une réflexion est en cours sur la prise en compte de la procédure Natura 2000 « vallée de la Bresle » au sein des animations « nature » réalisées par l'Institution avec l'ASA Bresle et le CPIE Vallée de Somme.
2 février 2006	
NOMBRE DE DELEGUES :	M. FORGEOIS signale qu'il a eu un contact avec un conseiller pédagogique de Seine-Maritime. Ce dernier est en effet à la recherche de personnes techniques capables d'accueillir et de sensibiliser les professeurs ou futurs professeurs des écoles sur l'environnement. Les rôles et objectifs par l'Institution dans ces nombreux domaines de compétences ont ainsi été présentés. L'Institution a également exposé l'idée de mettre en place, comme projet novateur dans le domaine des animations, sur une des écoles de la vallée, un projet de « classe environnement ».
En exercice	14
Présents	8
Votants	10
	<i>Le conseil d'administration trouve ces initiatives très intéressantes et souhaite que la démarche soit étendue aux départements limitrophes constitutifs du bassin versant de la Bresle tant sur le plan des formations auprès de certaines personnes de l'Education Nationale (rapprochement avec d'autres conseillers pédagogiques) dans le cas de besoins spécifiques que sur le plan des projets à développer (classe environnement, animations Natura 2000,...) ou à pérenniser (animations « nature » et « pêche » déjà en place).</i>

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Francis SENEAL